

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Impérialisme français, relations internationales (France) > Françafrique / Océan Indien occidental (France) > **Impérialisme français au Sahel, comment faire du neuf avec du vieux ?**

Impérialisme français au Sahel, comment faire du neuf avec du vieux ?

vendredi 1er décembre 2023, par [BAGAYOKO Broulaye](#) (Date de rédaction antérieure : 23 novembre 2023).

La France est actuellement très présente au Sahel de différentes manières. Sur le plan monétaire d'abord, avec le franc CFA. Cette monnaie reste placée sous la tutelle du ministère français des Finances.

Sommaire

- [L'opération Barkhane](#)
- [Des dispositifs institutionnel](#)
- [La France-Afrique : une \(...\)](#)
- [La contestation de la présence](#)
- [Recommandations](#)

Elle est présentée par ses thuriféraires comme un facteur de développement, d'attractivité et assurant une intégration des économies. Mais elle dans la réalité un véritable boulet qui handicape le développement des pays de la zone franc. Son utilisation n'a pas permis d'amorcer la transformation sur place de matières premières et encore moins favorisé les échanges entre économies de la zone. Le franc CFA permet en revanche aux multinationales et aux bourgeoisies compradores africaines de rapatrier facilement des capitaux en Europe. Cela explique leur attachement à cette monnaie qui est osmose avec les politiques libérales appliquées aux forceps dans la zone. Calquée sur celle de la zone euro (le franc CFA a une parité fixe avec l'euro), la politique monétaire en zone franc est restrictive, au détriment d'un véritable développement industriel et agricole, et empêche le déploiement d'une politique de progrès social pourvoyeuse de véritables emplois et par là même d'une mobilisation des ressources internes, notamment fiscales. Son rôle de « garant » de cette monnaie permet à la France de garder sa mainmise sur les économies de ses anciennes colonies.

L'opération Barkhane

Depuis 2011, le Sahel ne cesse de s'enfoncer dans la crise. La guerre déclenchée par l'OTAN contre la Libye, à l'initiative du président français Nicolas Sarkozy, a libéré des forces déstabilisatrices et livré la région à des entrepreneurs de violence. Le Mali, le Burkina Faso, le Niger, la Mauritanie et le Tchad sont aujourd'hui le théâtre d'événements violents quotidiens résultant d'actes de terrorisme djihadiste, de conflits qui mobilisent des identités communautaires pour l'accès aux ressources et de l'action répressive des forces de défense et de sécurité. Cette violence, qui provoque des drames humanitaires, a aussi pour toile de fond le trafic d'armes et de drogue et le grand banditisme. Le Sahel est aussi au centre d'une lutte d'influences étrangères pour le contrôle des ressources.

La présence française est aussi très forte sur le plan militaire. Le 11 janvier 2013, les autorités françaises ont déclenché l'opération Serval au Mali, avec 4 500 militaires, officiellement pour « stopper l'offensive djihadiste qui menaçait à Bamako » et « mettre fin à l'organisation industrielle du terrorisme qui s'était développée dans le Nord Mali ». Serval a permis, selon les autorités françaises, de « transférer la mission de stabilisation du Mali » aux partenaires maliens ainsi qu'aux forces de l'ONU à travers la mission multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

L'opération Barkhane, qui a pris le relais de Serval le 1^{er} août 2014, est le plus important déploiement français en opération extérieure : selon le ministère de la défense, elle regroupe plus de 5 100 militaires, une vingtaine d'hélicoptères, 400 véhicules de logistique, 220 blindés légers, 290 blindés lourds, sept avions de chasse, trois drones et une dizaine d'avions de transport. Elle coûterait 1 milliard d'euros par an

Son champ d'intervention est plus large que celui de Serval puisqu'il comprend le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Tchad (se substituant ainsi à l'opération Epervier déclenchée en 1986) et le Burkina Faso. Selon les autorités françaises, cet élargissement visait à répondre au caractère transfrontalier de la « menace terroriste ». Il permettait dans un territoire désertique et vaste comme l'Europe de « traiter les ramifications de l'organisation terroriste ».

L'opération Barkhane est présentée comme un instrument de partenariat avec la force conjointe du G5 Sahel qui regroupe le Mali, le Burkina Faso, le Niger, la Mauritanie et le Tchad et constituait un cadre institutionnel de suivi de la coopération régionale en matière de développement et de sécurité. Ce partenariat s'étendait aux autres forces engagées dans le processus de stabilisation au Mali et dans la région du Liptako-Gourma : la Minusma, l'European Training Mission Mali (EUTM) et les forces armées des pays concernés. Barkhane a pour mission officielle de lutter directement contre la menace terroriste, d'accompagner les forces partenaires, d'appuyer les forces internationales et les actions en faveur de la population de façon à permettre « un retour progressif à la normale dans les zones où l'autorité des Etats était remise en cause ». Il s'agissait entre autres pour elle d'entraver la liberté d'action des groupes armés terroristes, de les priver de leurs moyens de combat, par le démantèlement de leurs caches d'armes, de munitions, d'explosifs et de moyens de communication. Elle était censée chercher à créer les conditions du retour des services publics et du développement et devait apporter une « aide directe » à la population.

La stratégie de Barkhane était de s'appuyer sur les capacités de ses partenaires pour concentrer son effort dans la région dite des trois frontières (Mali, Burkina Faso, Niger), tout en étant capable d'intervenir dans l'ensemble de la zone.

Depuis l'été 2020, Barkhane comptait en son sein une force spéciale européenne, la Task Force Takuba, qui était composée de quelques centaines de militaires issus d'autres nations européennes. La mission officielle de Takuba, placée sous le commandement de Barkhane, était de conseiller, assister et accompagner au combat les Forces armées maliennes (FAMA).

Le 10 juin 2021, le président français, Emmanuel Macron, avait annoncé la « transformation du dispositif militaire au Sahel avec le passage à une logique de coopération et de partenariat. » Ce processus avait débuté en septembre 2021 et devait se poursuivre jusqu'en 2022.

Des dispositifs institutionnels légers permettant l'interventionnisme

Les dispositifs institutionnels permettent une mobilisation relativement aisée des troupes françaises pour les opérations extérieures, valorisées au sein de l'institution militaire.

La décision d'engagement des armées est prise par le président de la République en Conseil de défense, sur le fondement des prérogatives qu'il détient de la Constitution notamment les articles 15 et 5.

Le Parlement français, lui, est écarté de la prise de décisions concernant les Opex et l'organisation de la défense nationale. Depuis la modification des dispositions de l'article 35 de la Constitution, en 2008, le gouvernement doit informer le Parlement dans les trois jours s'il décide d'engager une intervention armée. Un débat parlementaire sans vote peut être organisé, comme ce fut le cas le 24 septembre 2014 lors de l'intervention de la France en Irak avec l'opération Chammal. A ces dispositions institutionnelles légères, il faut ajouter que la population française est en général permissive envers l'emploi de la force.

La France-Afrique : une relation militarisée

Il faut bien avoir à l'esprit que la France est depuis longtemps militairement présente en Afrique subsaharienne. La conquête coloniale a été menée avant tout par son armée, que ce soit en Afrique de l'Ouest, en Afrique Centrale ou Madagascar, à travers des opérations violentes de « pacification » visant à détruire toute résistance. Dans les années qui ont précédé la décolonisation, elle a utilisé à nouveau la force militaire pour casser les mouvements et partis indépendantistes, comme au Cameroun (1955-1960) ou quelques années plus tôt à Madagascar (1947-1948), avant d'installer au pouvoir des dirigeants politiques qu'elle avait choisis. Au début des années 1960, à la domination impériale directe s'est substituée une relation sans équivalent ailleurs dans le monde, désignée par les vocables de « Françafrique », « Etat franco-africain »., etc.

Comme nous allons le voir, cette relation ne peut se comprendre qu'à l'aune de la guerre froide et de la volonté de puissance de la France

Au sortir de la Seconde guerre mondiale, les deux principaux vainqueurs, les Etats-Unis et l'URSS, ont remodelé les relations internationales avec la création de l'ONU, de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), le Pacte de Varsovie. Les chartes de ces organisations et la montée des idées nationales et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ont un impact sur les relations de la France avec ses colonies d'Afrique subsaharienne. A l'indépendance de ces territoires, en 1960, ce nouveau cadre permet de faire de l'Afrique francophone la sphère d'influence exclusive de la France.

Sur le plan pratique, Paris met en place des dispositifs techniques, économiques, monétaires (franc CFA) culturels, etc. dans une logique affichée de coopération et d'aide au développement et pour mieux conserver son influence et son accès aux matières premières africaines.

La volonté française de peser sur le destin politique des nouveaux Etats passe une fois encore en bonne partie par l'instrument militaire. A l'indépendance, Paris fait signer à ses « partenaires » africains des accords de coopération militaire ou de défense qui lui permettent de maintenir des bases militaires permanentes dans plusieurs pays (Sénégal, Côte d'Ivoire, Tchad, Djibouti, Gabon, Cameroun, République centrafricaine), de garder des troupes françaises « pré-positionnées », d'avoir des officiers français en poste dans les rangs des armées africaines et de conserver la possibilité d'intervenir militairement presque partout.

Au bout du compte, la puissance militaire française sert à maintenir au pouvoir des élites corrompues et incompétentes, dont les seules qualités sont celles d'être des alliées du camp occidental.

La contestation de la présence militaire française

Il y a de la part des populations sahéliennes une défiance de plus en plus forte vis-à-vis de la présence militaire française voire même étrangère, perçue comme une force d'occupation ayant des complicités avec les groupes terroristes. Ce phénomène réactualise l'épisode colonial sous de nouvelles modalités. Les rues de Bamako, Ouagadougou, Niamey et autres bruissent de récriminations, les réseaux sociaux et les débats médiatiques et aussi académiques rivalisent de mots durs pour caractériser la présence française et la « guerre au terrorisme ».

Les gouvernements en place sont, dans un même élan, décrits comme incompetents, corrompus, antipatriotiques et simples marionnettes aux mains des français.

D'autres fois, la réponse à cette remise en cause prend des aspects dramatiques, comme début 2020 au Niger, avec la répression meurtrière des manifestations demandant le départ des troupes françaises.

Quant au coup d'État qui a déposé le président malien Ibrahim Boubacar KEITA, en août 2020, il est parti d'une forte contestation populaire de son action gouvernementale, jugée comme étant inféodée aux puissances étrangères, dont la France. Cette dénonciation de la présence de Barkhane a amené le président français Emmanuel Macron à convoquer pour un sommet à Pau, en janvier 2020, les Chefs d'Etats du Sahel. Il exigea d'eux qu'ils réaffirment publiquement auprès de leur opinion publique leur soutien à la présence militaire française sur leurs territoires, sous peine d'un retrait français. Les dirigeants ainsi sermonnés s'exécutèrent et le sommet de Pau déboucha sur l'augmentation des effectifs militaires français dans le Sahel (600 hommes supplémentaires).

Les ressorts de la critique visant la France sont d'ordre politique et économique et renvoient à la « Françafrique » et « l'Etat franco-africain », perçus comme garants d'un ordre unique, antidémocratique et perpétuant une domination d'un autre âge.

Le fait que la constellation des forces étrangères n'arrive pas à venir à bout des forces djihadistes qui ont désormais l'initiative, les font passer pour des forces d'occupation inutile. Après 11 ans de présence, l'opération Barkhane est perçue comme un instrument au service de la volonté d'accaparement française des ressources naturelles du Sahel qui conduit Paris à fabriquer, soutenir et laisser faire le djihadisme. La connivence entre l'armée française et les djihadistes est de plus en plus remarquée et dénoncée.

Malgré la croissance des budgets et des effectifs militaires du Mali, du Burkina Faso et du Niger et malgré l'implication et la détermination des troupes onusiennes et françaises, on ne peut que constater l'échec des réponses à une crise qui n'en finit plus.

Recommandations :

1°/ La France doit créer les conditions du départ à très brève échéance de ses troupes du Sahel. Ce désengagement doit être sans ambiguïté et se faire selon un calendrier réaliste fruit des négociations.

2°/ La France et ses alliés doivent engager des discussions de paix avec toutes les forces politico-armées qui participent aux conflits sahéliens.

3°/ La France et ses alliés doivent mettre un terme à la répression indiscriminée qui contribue à la radicalisation des mouvements djihadistes et facilite leur recrutement.

4°/ Les gouvernements sahéliens doivent répondre à la demande des États qui assument leurs

responsabilités notamment dans la redistribution juste et équitable des ressources et la préservation de la Concorde et la paix civile.

5°/ Il faut dépasser l'État postcolonial et rompre avec ses prétendues réformes initiées par les institutions financières internationales sous le vocable de bonne gouvernance. Il faut démocratiser l'État.

6°/ Il faut repenser l'idée de territoire (frontière et propriété) pour qu'elle tienne compte de la mobilité des populations. Les différents traités d'intégration africaine, notamment ceux relatifs à la libre circulation des personnes, doivent être appliqués aux populations des zones frontalières.

7°/ Il faut lutter contre les différents trafics (drogues, armes, êtres humains ou ressources naturelles) et les activités de banditisme qui participent grandement à la conflictualité. L'interpénétration entre les systèmes mafieux locaux et financiers internationaux oblige à trouver des réponses nationale et internationale avec la mobilisation des Nations unies.

8°/ La lutte contre l'évasion fiscale doit aussi être menée, les pays du Sahel comme d'autres pays sont privés de la sorte d'immenses et précieux moyens de financer leur développement.

Contre-Sommet des Peuples aux Assemblées Annuelles du Fondsmonétaire international et de la Banque mondiale

Du 09 au 15 octobre 2023, à Marrakech au Maroc

Thème : Impérialisme français au Sahel, Comment faire du neuf avec du vieux ?

Préparé et présenté par

Broulaye BAGAYOKO

Secrétaire Permanent du Réseau

CADTM Afrique basé à Bamako au Mali

E-mail : secretariatcadtmfrique chez gmail.com

Broulaye Bagayoko membre de la Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement (CAD-Mali) et Secrétaire Permanent du CADTM Afrique (Comité pour l'Abolition des Dettes Illégitimes) Tél : 65 88 11 53/74 90 73 95 e-mail : secretariatcadtmfrique chez gmail.com

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais.

P.-S.

CADTM

<https://www.cadtm.org/Imperialisme-francais-au-Sahel-comment-faire-du-neuf-avec-du-vieux>